

# Centre Hospitalier de Valenciennes

DELEGATION DE SIGNATURE ET  
NOMINATION D'ORDONNATEUR  
SECONDAIRE  
N°8790

Le directeur général du centre hospitalier de Valenciennes et de Fourmies,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L6143-7, L6146-1 et suivants, R6143-38, R6145-1 et suivants, D6143-33 à D6143-35, D6146-1 et suivants,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'arrêté de madame la directrice générale du centre national de gestion en date du 12 juillet 2023 nommant monsieur Nicolas SALVI en qualité de directeur général du centre hospitalier de Valenciennes et du centre hospitalier de Fourmies à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023,

Vu la décision n° 8782 en date du 29 mars 2024 nommant madame le docteur Morgane PLANÇON en qualité de cheffe de pôle 09 – Ville-Hôpital, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024,

Vu la décision n° 8783 en date du 29 mars 2024 nommant monsieur le docteur Alexandre DELOBELLE en qualité de vice-chef de pôle 09 – Ville-Hôpital, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024,

## DECIDE

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à madame le docteur Morgane PLANÇON, en sa qualité de cheffe de pôle 09 – Ville-Hôpital, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous les actes, attestations, documents, notes de service, marchés publics, décisions et correspondances concernant la gestion du pôle 09 – Ville Hôpital, énumérés en annexe I, II et III. A ce titre, madame le docteur Morgane PLANÇON peut engager, réceptionner et liquider les dépenses afférentes au pôle 09 – Ville Hôpital, aux titres figurant en annexe III, dans la limite des crédits autorisés pour l'année et dans le respect des recommandations imposées par la certification des comptes.

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de madame le docteur Morgane PLANÇON, délégation de signature est donnée à monsieur le docteur Alexandre DELOBELLE, vice chef de pôle 09, à l'effet de signer tous les actes, attestations, documents, notes de service, marchés publics, décisions et correspondances concernant la gestion du pôle 09 – Ville Hôpital énumérés en annexe I, II et III.

**Article 3 :** Tous les documents, décisions signés par délégation du directeur comportent la signature du délégataire ainsi que la mention, en caractères lisibles, du prénom, du nom et de la qualité de celui-ci. Les délégataires saisissent le directeur pour toute affaire nécessitant un examen spécifique et le tiennent informé des actes signés dans le cadre de la présente délégation qui méritent une attention particulière, sachant que le directeur peut, à tout moment, évoquer toute affaire relevant des champs délégués.

**Article 4 :** Le directeur et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée aux personnes mentionnées ci-dessus, versée au registre et publiée au recueil des actes administratifs.

**Article 5 :** La présente décision fait l'objet, sans délai, d'une publication au recueil des actes administratifs, d'un affichage public dans les locaux de l'établissement ainsi que sur son site Internet.

**Article 6 :** Cette délégation de signature peut être dénoncée à tout moment, sans préavis.

Fait à Valenciennes, le 22 avril 2024

Le Directeur général,

Nicolas SALVI



Page 1 sur 10

Centre Hospitalier de Valenciennes  
Avenue Désandrouin - CS 50479  
59322 Valenciennes Cedex  
03 27 14 33 33 / www.ch-valenciennes.fr



CENTRE HOSPITALIER  
DE VALENCIENNES

Décision n°8790  
Délégation de signature

**Spécimen des signatures**

La cheffe de pôle 09  
Ville Hôpital

Le vice chef de pôle 09  
Ville Hôpital

Docteur Morgane PLANÇON

Docteur Alexandre DELOBELLE

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **Chapitre 1 - RECRUTEMENT**

- 1.1 Validation des Profils de poste
- 1.2 Toutes correspondances relatives à la bourse à l'emploi

### **Chapitre 2 – EVALUATION**

- 2.1 Fiches d'évaluation du nouveau personnel
- 2.2 Proposition de notation

### **Chapitre 3 - TEMPS DE TRAVAIL**

- 3.1 Contrôle médical/Contrôle administratif
- 3.2 Gestion administrative du congé maternité et du congé paternité
- 3.3 Décisions de placement des agents en congé pour invalidité temporaire imputable au service.
- 3.4 Déclarations d'accident du travail pour les agents contractuels
- 3.5 Décisions de temps partiel
- 3.6 Courriers relatifs au compte épargne temps
- 3.7 Aménagement d'horaire spécifique
- 3.8 Courriers relatifs aux absences injustifiées

### **Chapitre 4 – FORMATION - STAGE**

- 4.1 Cahiers des clauses techniques des formations du pôle
- 4.2 Inscriptions aux organismes de formation continue
- 4.3 Demandes de devis
- 4.4 Courriers aux agents relatifs à l'octroi d'une prise en charge au titre de la formation
- 4.5 Ordres de mission ANFH
- 4.6 Autorisations d'absence
- 4.7 Courriers relatifs à la gestion des stages (accord, organisation, convocation à un entretien), hors stages rémunérés restant de la compétence de la DRH

## Chapitre 5 - DIVERS

- 5.1 Ordres de mission dans le cadre de déplacements professionnels
- 5.2 Attestations diverses (travail, salaire, frais réel, absentéisme, temps partiel, CAF, Transvilles, supplément familial,...)
- 5.3 Attestations relatives aux demandes de logement
- 5.4 Billets de réduction SNCF
- 5.5 Attestations Assedic

## RESSOURCES MEDICALES ET RECHERCHE CLINIQUE

### **Chapitre 1 - RECRUTEMENT**

- 1.1 Détermination et validation des Profils de poste
- 1.2 Signature des contrats de recrutement initiaux (avec le DIREM)
- 1.3 Les contrats d'engagement de service public exclusif
- 1.4 Les contrats d'activité libérale

### **Chapitre 2 – PERMANENCE DES SOINS**

- 2.1 Le tableau nominatif mensuel des services du pôle
- 2.2 Création suppression ou modification de ligne de garde en cas d'urgence

### **Chapitre 3 - TEMPS DE TRAVAIL**

- 3.1 Gestion administrative du congé maternité et du congé paternité ou d'adoption
- 3.2 Gestion de l'absentéisme : congés, autorisation d'absence spécifique, absence pour maladie ordinaire,
- 3.3 Décisions de temps partiel ou réduction d'activité
- 3.4 Les cumuls d'activité publique avec une activité accessoire
- 3.5 Courriers relatifs aux absences injustifiées

### **Chapitre 4 – CONVENTIONS**

- 4.1 Conventions de partenariat et d'activité d'intérêt général
- 4.2 Conventions de formation
- 4.3 Conventions de mise à disposition
- 4.4 Convention de partage de temps médical

## Chapitre 5 - DIVERS

5.1 Ordres de mission dans le cadre de déplacements professionnels

5.2 Attestations de fonction et de service

5.3 Attestations diverses



TITRE 1

**Budget de CDD délégué + une partie du budget de formation continue déléguée**

TITRE 2

Chapitre 602

602 1 Médicaments courants et molécules coûteuses

602 2 DMI courants et DMI coûteux

Chapitre 606

606 600 Fournitures Médicales

Chapitre 611

611 120 Imagerie Médicale

611 130 Laboratoires (Analyses extérieures )

611 150 Consultations spécialisées

611 170 Hospitalisations extérieures

611 180 Autres prestations de service

Chapitre 613

613 152 Location de matériel Médical

Chapitre 615

615 1510 Entretien matériel Médical

615 1511 Entretien de matériel de Radiologie

615 1620 Contrat de matériel médical

615 1621 Contrat Entretien Matériel Médical

## TITRE 3

### Chapitre 602

602 651 Fournitures informatiques stockées

602 6631 Vêtements de travail

### Chapitre 606 1 (si compteurs individualisés)

606 110 Eau

606 120 Electricité

606 121 Gaz

606 130 Chauffage

### Chapitre 606 2

606 230 Petit matériel et outillage

606 231 Petit matériel et outillage divers

606 2400 Bibliothèque Médicale (pôle Santé publique seulement)

606 2401 Bibliothèque des malades

606 2402 Fournitures scolaires et éducatives

606 2407 Loisirs Enfants hospitalisés

606 2408 Loisirs divers

606 2409 Activités Thérapeutiques

606 252 Fournitures informatique et logistique

606 250 Fournitures de bureau et imprimés

### Chapitre 613

613 220 Location immobilière

613 253 Location matériel de transport

613 2581 Autres locations

### Chapitre 615

615 22 Entretien et réparations biens immobiliers

615 2520 Entretien et réparation matériel de transport

615 2530 Entretien matériel de Bureau

# Centre Hospitalier de Valenciennes

---

## Chapitre 617

617 000 Etudes et Recherches

## Chapitre 618

618 100 Documentation Générale

618 400 Concours divers cotisations

618 500 Frais de colloques, séminaires, conférences

## Chapitre 622

622 600 Honoraires

## Chapitre 623

623 600 Brochures et dépliants

623 700 Publications

## Chapitre 624

624 500 Transports d'usagers

624 300 Transports de corps des établissements

624 501 Transports des usagers (SMUR)

624 502 Transports secondaires

624 800 Transports divers

## Chapitre 625

625 700 Réceptions

## Chapitre 626

626 500 Téléphone

## Chapitre 628

628 410 Informatique Bio Médicale

628 800 Autres prestations

# Centre Hospitalier de Valenciennes

---

## Chapitre 658

658 100 Frais de culte et d'inhumation

658 700 Participation frais de stage

## Titre 4

## Chapitre 681

681 1251 Amortissements matériel et outillage

681 1252 Amortissements matériels biomédicaux

681 126 Amortissements mobilier

681 127 Amortissements matériel de transport

681 1281 Amortissements matériel de bureau

681 1282 Amortissements matériel informatique

